

Le grand remplacement des ophtalmos...

écrit par Maxime | 8 février 2023





L'immigration est une chance, l'immigration est une chance, serinent-ils.

Et pour mieux nous en convaincre, après avoir créé des déserts médicaux où l'on en est réduit à avoir recours à la "téléconsultation", l'ubérisation scandaleuse de la médecine, après avoir entretenu un numéris clausus excessif laissant sur le carreau des générations d'étudiants brillants, "bac S mention très bien", devant renoncer à devenir médecin malgré d'excellents résultats en lère année de médecine, ils "importent" des médecins maghrébins pour nous soigner.

Si le médecin s'appelle Mohammed plutôt que Paul, c'est bien la preuve que l'immigration est une chance, permet de pourvoir à des postes que les Français d'origine ne parviennent pas à occuper légitimement, non ?

Et tant qu'à faire, autant réserver des postes de chirurgiens à des gens issus de l'immigration maghrébine et arabe pour faire taire tous ces propos hostiles à l'islam...

On devrait donc confier la prunelle de nos yeux aux intéressés, selon le dernier arrêté du ministre de la santé.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047100818>

Par arrêté du ministre de la santé et de la prévention en date du 24 janvier 2023, sont autorisées à exercer en France la profession de médecin dans la spécialité « ophtalmologie », en application des [dispositions du B du IV de l'article 83 de la loi n° 2006-1640 du 21 décembre 2006](#) de financement de la sécurité sociale pour 2007 modifiée, les personnes dont les noms suivent :

M. AROUI (Salim), né le 29 avril 1987 à Mahdia (Tunisie).

Mme AVOGNON (Carole, Modoukpe, Olarewadjou), épouse TIGRI, née le 31 mai 1981 à Porto-Novo (Bénin).

Mme CHAABANE (Molka), épouse BOUHLEL, née le 14 janvier 1987 à Sfax (Tunisie).

Mme FARHAT (Rebecca), née le 15 septembre 1989 à Hammana (Liban).

Mme KARSOU (Balkis), née le 15 janvier 1985 à Naplouse (Palestine).

Mme MENASRI (Sihem), épouse DERGAOUI, née le 7 novembre 1984 à Bejaia (Algérie).

M. MJARKESH (Mohamad), né le 11 juin 1975 à Damas (Syrie).

M. NATTOUF (Ziad), né le 1er juillet 1986 à Damas (Syrie).

M. ZAGHDOUD (Taha), né le 29 avril 1987 à Ben Guerdane (Tunisie).

Mme ZEMMOUCHI (Hanane), née le 30 décembre 1986 à Alger (Algérie).

Y'en a même un qui est né dans un pays inconnu, "la Palestine"! moi connaître que Israël ?

Liban, Bénin, Tunisie...

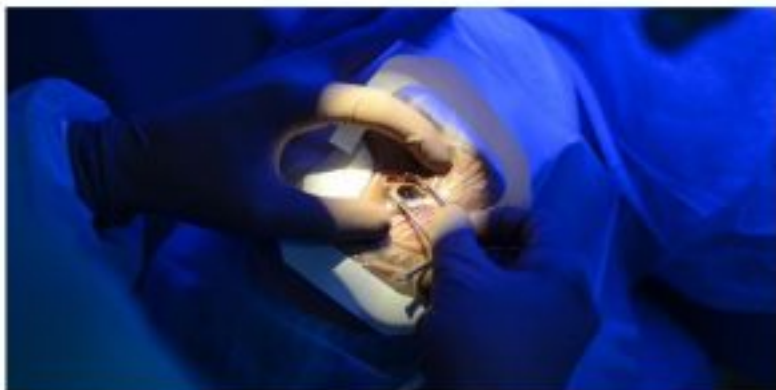
Attention, un accident de laser est vite arrivé ?

Mais non, mais non, pas d'inquiétude, on aura la crème de la crème formée dans les pays les plus avancés...

<https://www.sudouest.fr/france/il-va-chez-son-ophtalmo-pour-se-s-lunettes-il-est-opere-au-laser-et-ressort-aveugle-13071383.php>

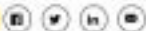
Il va chez son ophtalmo pour ses lunettes, il est opéré au laser et ressort aveugle

© L'Espresso
Actual - France



© 2021 photo: Anselmo 811
Par SudOuest.fr
Publié le 20/10/2021 à 10h01
9h à jour le 20/10/2021 à 10h02

SUD-OUEST



À Marseille, un homme a été victime d'une erreur médicale qui lui a fait temporairement perdre la vue. Le praticien a reconnu sa faute, mais les séquelles semblent irréversibles

Terrible erreur médicale vécue par un Marseillais de 43 ans, [comme le rapporte BFM TV](#). En 2020, alors qu'il se rend chez son ophtalmologue pour faire vérifier ses lunettes, inconfortables lorsqu'il regarde son écran d'ordinateur, l'homme, qui a préféré garder l'anonymat, est sans le savoir opéré au laser.

« Ça ne faisait pas mal. Je lui demande quelle est cette machine, si c'est nouveau. Il me répond que non, c'est le laser. » Lorsqu'il demande quel est le rapport avec ses lunettes, le praticien lui dit sur un ton sec : « **Je termine et je t'explique après.** » Avant de se tromper dans le prénom du patient, qui avait perdu la vue 10 minutes après

Dégâts immédiats

Une confusion de dossier que le praticien a reconnu : « *Je suis désolé pour ce monsieur que les choses se soient passées comme ça. Quand vous faites une connerie, vous faites une connerie* ».

Des dégâts immédiats et irréversibles pour le patient, qui va temporairement perdre la vue et va devoir passer par deux opérations pour en partie la retrouver. Depuis, il reste très sensible à la lumière et prend quotidiennement un traitement lourd pour soulager ses douleurs. « *J'ai été amputé d'une partie de l'œil* », constate-t-il.

L'avocat du patient espère qu'un procès aura bientôt lieu. D'ici là, l'ophtalmologue continue d'exercer à Marseille.